



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-13267>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-13267**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Département du Var

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : La présente consultation (20250240) faite suite à une procédure déclarée sans suite (20250003) pour des raisons techniques. La consultation porte sur les prestations désignées ci-après : SERVICE EXTERNALISÉ DE MESSAGERIE ET OUTILS COLLABORATIFS GOOGLE

Description : La suite collaborative GOOGLE est utilisée par les agents du département du Var depuis 2014, la solution ayant été retenue suite à un appel d'offre ouvert en dialogue compétitif durant lequel plusieurs solutions du marché ont été proposées par les candidats. Le service externalisé de messagerie et outils collaboratifs de la société Google comprend l'ensemble des outils d'une suite collaborative incluant notamment la messagerie, la suite bureautique collaborative, la gestion électronique des documents (Drive), la communication instantanée, la visioconférence, les applications installées sur les terminaux nomades (smartphones, tablettes, ...), l'administration du parc des appareils mobiles et un ensemble d'outils web associés. Les prestations demandées comportent: - une phase de prise en charge destinée à prendre connaissance de l'utilisation, de la configuration et l'insertion dans le système d'information de la plateforme Google Workspace dans le contexte du Département. Durant cette phase, tous les services continuent à être disponible afin d'assurer la continuité de service de la plateforme actuelle - une phase de service récurrent - une phase de réversibilité Pour l'essentiel, la phase de service récurrent inclut la fourniture des abonnements des comptes utilisateurs Google Workspace et les prestations d'accompagnement venant compléter cette fourniture

Identifiant de la procédure : 5bf5edc7-9508-4560-9659-4317617e95e8

Identifiant interne : 20250240

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72212420 Services de développement de logiciels d'infogérance et services de développement de suites logicielles

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72212420 Services de développement de logiciels d'infogérance et services de développement de suites logicielles

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 231 bd de la démocratie

Ville : Toulon

Code postal : 83000

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 750,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le financement de la prestation est assuré par le budget principal du département. Le jugement sera effectué à partir des critères pondérés suivants : - Critères De Jugement Des Offres Critère Valeur Technique: 40 % Critère Prix : 60 % Le jugement du prix se fera sur le montant total du Dqe suivant la formule ci-dessous : Offre moins disante/Offre considérée X 60 - Jugement du Critère Valeur technique : La valeur technique sur 40 points sera appréciée au vu du mémoire technique fourni par le candidat, en fonction des sous critères suivants : > Sous-critère 1, noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 2, soit un nombre maximum de 10 points : La compréhension par le candidat de l'environnement numérique et de l'organisation du Département . L'organisation du côté candidat pour assurer la relation avec le Département. La notation s'appuiera sur le mémoire technique. Se référer au point 2 demandé dans le chapitre 7.1.3. du présent document. > Sous-critère 2, noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 2, soit un nombre maximum de 10 points : Les dispositions prises pour respecter les engagements de service demandés, fournir les tableaux de bord de pilotage des prestations prévus, le dispositif proposé pour une amélioration continue des prestations La notation s'appuiera sur le mémoire technique. Se référer aux point 3 et 1 demandés dans le chapitre 7.1.3. du présent document. > Sous-critère 3, noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 4, soit un nombre maximum de 20 points : la méthodologie d'intervention pour les phases de prise en charge et de service récurrentes en particulier les besoins et attentes de veille, d'assistance et d'accompagnement sur la solution collaborative. La pertinence des Cv des profils mobilisés. Les propositions sur la perspective des travaux à venir. La notation s'appuiera sur le mémoire technique. Se référer aux points 4 à 6 demandés dans le chapitre 7.1.3. du présent document. La note technique finale sera établie sur la base de la formule suivante : note technique du candidat analysé/meilleure note technique x 40 Chaque réponse apportée par le candidat à chaque sous-critère de la valeur technique sera analysée et notée selon le barème suivant: 0 non renseignée, inadaptée, non remis(e) 1 très insuffisante 2 insuffisante 3 moyenne 4 bonne 5 très

bonne - Jugement du Critère Prix : Le jugement du prix se fera sur le montant total du Dqe en euro(s) Ttc suivant la formule ci-dessous : Note prix = 60 x (Offre moins disante / Offre analysée) Les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées dans le Détail Quantitatif Estimatif seront rectifiées et, pour le jugement des offres, c'est le montant ainsi rectifié du détail Quantitatif Estimatif qui sera pris en considération. - Pour la partie à prix unitaire : Les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées dans le Détail Quantitatif Estimatif seront rectifiées et, pour le jugement des offres, c'est le montant ainsi rectifié du détail Quantitatif Estimatif qui sera pris en considération. La note finale sera calculée en additionnant les notes obtenues sur chacun des critères: Note Finale = Note prix + Note technique. Le classement final sera obtenu par considération de la note la plus élevée pour l'offre économiquement la plus avantageuse vers la note la plus basse pour le dernier classé.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : La présente consultation (20250240) faite suite à une procédure déclarée sans suite (20250003) pour des raisons techniques. La consultation porte sur les prestations désignées ci-après : SERVICE EXTERNALISÉ DE MESSAGERIE ET OUTILS COLLABORATIFS GOOGLE

Description : La suite collaborative GOOGLE est utilisée par les agents du département du Var depuis 2014, la solution ayant été retenue suite à un appel d'offre ouvert en dialogue compétitif durant lequel plusieurs solutions du marché ont été proposées par les candidats. Le service externalisé de messagerie et outils collaboratifs de la société Google comprend l'ensemble des outils d'une suite collaborative incluant notamment la messagerie, la suite bureautique collaborative, la gestion électronique des documents (Drive), la communication instantanée, la visioconférence, les applications installées sur les terminaux nomades (smartphones, tablettes, ...), l'administration du parc des appareils mobiles et un ensemble d'outils web associés. Les prestations demandées comportent: - une phase de prise en charge destinée à prendre connaissance de l'utilisation, de la configuration et l'insertion dans le système d'information de la plateforme Google Workspace dans le contexte du Département. Durant cette phase, tous les services continuent à être disponible afin d'assurer la continuité de service de la plateforme actuelle - une phase de service récurrent - une phase de réversibilité Pour l'essentiel, la phase de service récurrent inclut la fourniture des abonnements des comptes utilisateurs Google Workspace et les prestations d'accompagnement venant compléter cette fourniture

Identifiant interne : S-PF-1594215

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72212420 Services de développement de logiciels d'infogérance et services de développement de suites logicielles

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72212420 Services de développement de logiciels d'infogérance et services de développement de suites logicielles

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 231 bd de la démocratie

Ville : Toulon

Code postal : 83000

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 25/07/2025

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché est passé pour une durée allant du 25/07/2025 au 24/07/2026. Il est renouvelable 3 fois par période de un an, par reconduction expresse, la durée totale du marché ne pouvant excéder 4 ans . Le marché pourra être reconduit pour 1 an, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint, ou au plus tard, au terme d'un délai d'1 an à compter de sa date de notification ou de sa date de reconduction. Les délais d'exécution des commandes passées durant la période de validité du marché sont définis aux articles 3.2 du C.C.A.P. Cas particulier de la reconduction anticipée : Si le montant maximum fixé pour une période est atteint avant le terme de la période d'exécution en cours, l'acheteur peut prendre la décision de reconduire l'accord-cadre de manière anticipée. Cette décision met fin à la durée de la période d'exécution en cours et déclenche, de manière anticipée, la période d'exécution suivante. La date de reconduction anticipée marque alors le point de départ : - de la durée de la période d'exécution définie aux documents contractuels du marché, - de la computation du montant minimum et/ou maximum fixé pour cette nouvelle période. En cas de reconduction anticipée, l'acheteur adressera sa décision de reconduction anticipée au titulaire du marché par courrier avec accusé de réception via la plateforme de dématérialisation ou par tout moyen permettant de donner date certaine de réception. Ce courrier précisera également la date d'effet de la reconduction anticipée ainsi que la date d'échéance de la période ainsi reconduite. Reconduction : L'acheteur adressera sa décision de reconduction expresse au titulaire du marché 1 mois avant l'échéance du marché par courrier avec accusé de réception via la plateforme de dématérialisation ou par tout moyen permettant de donner date certaine de réception

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 750,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter (joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par les membres du groupement d'opérateurs économiques. - Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11. du code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. Pour la présentation de la candidature, le candidat peut utiliser : - Les formulaires Dc1 et Dc2 (ou équivalents) joints au présent dossier de consultation, ou - Le Document Unique de Marché Européen (Dume). Le candidat devra fournir: - Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter (joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par son groupement d'opérateurs économiques. L'imprimé Dc1 est disponible sur le site du portail de l'économie et des finances : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> A défaut de l'utilisation du formulaire ci dessus, les justifications à produire par les entreprises candidates soit en tant qu'entreprise générale soit en tant que membre d'un groupement : - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11. du Ccp, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail; - Que le candidat fournisse la lettre de candidature ou, à défaut, la déclaration sur l'honneur citée à l'alinéa ci-dessus, il devra dans les deux cas produire l'attestation sur l'honneur établie en application du Règlement (Ue) 2022/576 Du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (Ue) n°833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (annexe 9 Ccap) ;

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Dans le cadre des justificatifs à produire, le candidat peut utiliser l'imprimé Dc2 ou équivalent. Les documents et renseignements aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle R. 2142-5 du Ccp : - Justification d'inscription au registre professionnel (numéro unique d'identification - Siren) Les documents et renseignements aux fins de vérification des capacités économiques et financières du candidat conformément aux articles R. 2142-6. à R. 2142-12. du Ccp : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices, - Niveau approprié d'assurance des risques professionnels, Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver

sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par l'acheteur

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Les documents et renseignements aux fins de vérification des capacités techniques et professionnelles du candidat conformément aux articles R. 2142-13 et R. 2142-14. du Ccp : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; - Le certificat de compétences sur la suite Google Workspace permettant d'attester de la qualité de revendeur - Le certificat attestant de la certification Iso 27001 ou équivalent (ou un lien vers le document) - Le certificat attestant de la qualité d'hébergeur de données de santé (Hds) (ou un lien vers le document) Lorsqu'un opérateur économique n'a pas la possibilité d'obtenir ces certificats dans les délais fixés pour des motifs qui ne lui sont pas imputables, l'acheteur accepte d'autres mesures équivalentes pour autant que l'opérateur économique concerné établisse que les mesures proposées sont équivalentes à celles requises, - Lorsque les produits ou les services à fournir sont complexes ou que, à titre exceptionnel, ils doivent répondre à un but particulier, un contrôle effectué par l'acheteur ou au nom de celui-ci par un organisme officiel compétent du pays dans lequel le fournisseur ou le prestataire de service est établi sous réserve de l'accord de cet organisme ; ce contrôle porte sur les capacités de production du fournisseur ou sur la capacité technique du prestataire de services et, si nécessaire, sur les moyens d'étude et de recherche dont il dispose ainsi que sur les mesures qu'il prendra pour contrôler la qualité. Dans le cadre des justificatifs à produire mentionnés ci-dessus, le candidat peut utiliser l'imprimé Dc2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) ou équivalent

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1594215>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1594215>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/03/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 12/03/2025 à 09:00

Lieu : Toulon

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 31DE14E4-D87E-7918-4E10A777DD7B152D

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Département du Var

Numéro d'enregistrement : 53798

Adresse postale : Direction des solutions et innovations numériques 390 avenue des Lices , Cs 41303

Ville : Toulon

Code postal : 83000

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Point de contact : MERCON Alain-Pierre

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0483952065

Adresse internet : <http://var.fr>

Profil de l'acheteur : <http://var.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 31DE1505-AE18-9613-FB1910553B53FAAF

Adresse postale : 5 rue Racine

Ville : Toulon

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Télécopieur : 0494427989

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : CCIRA de Marseille

Numéro d'enregistrement : 31DE1516-962A-8B92-9789443DF7159B21

Adresse postale : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar), Place Félix Baret - Cs 80001

Ville : Marseille

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5afeda06-b338-405b-9ec7-f57696e630a5 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/02/2025 à 17:27

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/02/2025